

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
5'	Accueil. Présentation de l'activité.	Médiateur - Enseignant	Parvis de l'église
10'	Objectif : faire comprendre les rôles et la place d'une abbaye dans la société du Moyen Âge. Explication des notions essentielles de mise en contexte.	Médiateur	Parvis de l'église
20'	Objectifs : comprendre l'architecture d'une église romane. Percevoir l'importance de la prière dans la vie des moines. Appréhension visuelle de l'église à l'aide de miroirs. Découverte des temps d'office. Écoute d'un chant grégorien.	Médiateur	Église
15'	Objectif : restituer la vie communautaire à l'abbaye au Moyen Âge. Visite virtuelle de l'abbaye au XII ^e siècle grâce à un logiciel restituant visuellement les espaces monastiques disparus.	Médiateur	Salle des 5 abbés
15'	Objectif : prendre connaissance des grandes dates de l'abbaye et du contexte de sa fondation. Animation sur l'histoire de l'abbaye et prise de notes (trace écrite à conserver après la visite).	Enseignant	Salle de la bibliothèque
45'	Objectifs : comprendre l'organisation des différents bâtiments de l'abbaye et leurs fonctions. Mieux saisir les pouvoirs économiques, religieux, spirituels, intellectuels, territoriaux... de l'abbaye. Rotation sur 4 ateliers par groupes, chacun permettant de découvrir un pouvoir de l'abbaye au Moyen Âge.	Médiateur- Enseignant	Cloître- Bâtiments conventuels
10'	Objectif : revenir sur les connaissances acquises par le groupe Réalisation d'un bilan sous forme d'une carte mentale pour la classe.	Médiateur	Salle du chapitre

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)
3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique **Organiser votre activité** de la page web de l'activité.

- Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut faire l'objet d'ajustements et modifications en concertation avec un médiateur.

- Prévoir une tenue adaptée : l'abbaye n'est pas chauffée, été comme hiver, il fait froid dans l'église et dans les pièces de l'abbaye.

RENDEZ-VOUS

Abbaye de Nieul-sur-
l'Autise (Parvis) - Nieul-sur-
l'Autise - 85240 RIVES-
D'AUTISE



PROGRAMMES SCOLAIRES

D'après les BOEN en vigueur

HISTOIRE
SECONDE : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge.

HISTOIRE DES ARTS
Architecture, création artistique..

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES
Analyser les relations entre États et religions.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte de l'abbaye. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

L'abbaye est un lieu où il fait froid toute l'année. Il est conseillé de se couvrir en conséquence.